

Le mouvement des architectes et de leurs partenaires pour le développement de l'innovation

Prochaines manifestations 2006

En partenariat avec

la Maison de l'Architecture

- 3 octobre

La fabrique du territoire :

le logement de demain pour une meilleure qualité de vie

- 11 octobre

La fabrique de la commande :

le temps de l'urgence - la question du logement pour les plus démunis

- 24 octobre

La tribune des promoteurs :

dialogues

En partenariat avec Qualitel

- 27 novembre (Musée des Arts & Métiers)

Réhabilitation de logements :

architecture et techniques.

Quelles pratiques pour demain ?

(Inscriptions à nicole.fraineau@mercatic.com
ou par fax au : 01 47 23 50 33)

Sommaire

Edito	1
Le développement durable :	
un sujet incontournable	2
Habitat pour tous : urgences !	3
Une prise de conscience durable	4
GPS , un retour à la perception	5
ECO 2050	6

ARCHINOV

association loi 1901

12, bd Magenta - 75010 Paris
T. 01 43 80 46 06 - F. 01 46 22 21 41
E mail : info@archinov.com
site web : www.archinov.com

Conseil d'administration 2006

P. Bazaud, A. Birault, S. Brindel-Beth, J.-L. Chassais, N. Fraineau, M. el Hassani, U. Keller, D. Klinkammer, C. Lalande, P. Lamy-Kajari, F. Martin-Lavigne, T. Loyer, E. Pelegrin-Genel, M. Rochas, B. Rousseau

Composition du bureau 2006

- **Président** : D. KLINKAMMER
Tél. 01 43 80 46 06 - Fax. 01 46 22 21 41
- **Vice-présidents** : P. Bazaud,
Tél. 01 42 39 39 39
S. Brindel-Beth, Tél. 01 42 79 07 66
- **Secrétaire général** : Ch. Lalande
- **Trésorier** : F. Martin-Lavigne
Tél. 01 42 80 48 07
- **Chargée de mission** :
Communication : Nicole Fraineau
Tél. 01 40 70 08 44 - Fax. 01 47 23 50 33

LA LETTRE D'ARCHINOV ■ ■ ■ N°27

octobre 2006

Edito

Urgence. Ce mot claque à nos oreilles comme une sommation à prendre la mesure des crises qui nous assaillent de toutes parts. Urgence face aux dégradations de l'environnement, urgence à traiter la question des mal-logés, à remédier aux maux des "banlieues", à mieux gérer nos ressources...

Les crises sont réelles, elles ne sont pas un abus de langage de quelques déclinologues, mais ce n'est pas nouveau. Nous n'en découvrons pas aujourd'hui les causes. Pourquoi faudrait-il aujourd'hui céder à la pression et imposer des solutions qui, empreintes du sceau de l'urgence, feraient l'économie d'une réflexion approfondie ?

Derrière ces situations d'urgence déclarées, ne voyons-nous pas poindre quelques décisions autoritaires ? Nous avons récemment vécu un contexte de crise où la proclamation d'un état d'urgence conduit à la limitation ou la suppression des droits élémentaires. L'urgence serait-elle l'antichambre de l'autoritarisme ? En ce qui concerne notre environnement, nous allons bientôt faire face à la gestion de la pénurie des matières fossiles, de l'eau, des sols. Il va falloir se résoudre rapidement à modifier nos modes de gestion des ressources collectives. Invitée aux dix ans d'Archinov, Corinne Lepage nous mettait en garde: À force de traîner des pieds sur la réforme nécessaire du système, nous risquons d'aboutir à une situation tellement grave que nous n'éviterons pas la gestion autoritaire de la pénurie... Il y a une urgence écologique, économique et politique.

Face aux enjeux de changement radical de nos comportements: "rien ne se fera sans un certain autoritarisme" se risquait à prédire Alain Maugard, "Il faut réfléchir au plan politique à quels mécanismes de type libéral on met en place et quelle dose de colbertisme on ajoute". Entre libéralisme et autoritarisme, quel niveau d'intervention de l'état doit-on maintenir pour conduire une politique volontaire tout en évitant les excès de la

centralisation et du dirigisme ? Dans ce contexte, nous avons le devoir de nous mobiliser et de nous impliquer pour apporter des éléments de réflexion et nourrir les plans d'action de nos dirigeants politiques.

En matière de logement, nous assistons aujourd'hui à un grand télescopage de mots, car pour répondre à la crise, il nous faut apporter des réponses urgentes dans un environnement durable:

Comment construire durablement dans l'urgence ?

Ne confondons pas réactivité et précipitation, il est urgent d'opposer le durable au précaire. Vouloir prétendre qu'une construction de modules empilés, effectivement adaptée à la résolution immédiate et temporaire de problèmes de logement pour les plus démunis, peut se substituer à une solution durable est un leurre.

Le logement ne se réduit pas à ses espaces intérieurs et à son enveloppe, il est partie intégrante d'un territoire et sa conception ne relève pas de l'élaboration d'un modèle, aussi techniquement parfait soit-il. Concevoir un logement pour tous c'est s'inscrire dans une politique globale de l'habitat qui prend en compte les questions de densité, de mixité sociale, etc.

Débloquer les mécanismes fonciers, réduire les circuits de décisions administratives et financières, développer des processus de construction rapides et durables, tels sont les enjeux d'un projet.

Il implique les acteurs de la vie politique, sociale et économique et nécessite à chaque étape de sa réalisation un temps de réflexion pour énoncer des objectifs et définir les outils de leur mise en œuvre.

Dans ce contexte, il faut rappeler avec force que l'urgence n'implique nullement de réduire de manière drastique le temps de la conception architecturale d'un projet.

Il devient urgent d'adopter enfin une véritable ingénierie du projet. Ce n'est pas nouveau certes, mais là aussi il y a le feu dans la maison.

Didier Klinkammer, Président
klink@noos.fr

Le développement durable : Un sujet incontournable pour tout acteur du bâtiment

Nous assistons depuis un peu moins de 10 ans à l'émergence (ou résurgence) de préoccupations que tout acteur de la construction va devoir prendre en compte dans sa démarche de projet quelle qu'elle soit.

De nombreux maîtres d'ouvrage ou de décideurs de collectivités territoriales ont enfin compris que le bâtiment ne pouvait plus rester en arrière dans ce grand mouvement qui consiste à :

- 1 Se préoccuper de la manière dont nous utilisons la planète et comment nous la laisserons aux générations futures
- 2 Éviter de détruire les énergies fossiles non renouvelables dont nous avons héritées et profitées.

Sur l'état de la planète, il est évident, au vue des catastrophes naturelles dont les effets désastreux sont souvent dus à la façon dont l'homme "utilise ou consomme l'espace", que l'on ne peut plus continuer sans s'en préoccuper.

La démarche environnementale appliquée à la construction, initiée dans le cadre de l'association HQE conduit à un meilleur respect du site, à une meilleure adaptation à ses caractéristiques. Cette attitude, pour beaucoup d'entre nous, apparaît comme un juste retour à une démarche de projet plus rationnelle et économe, un peu oubliée devant les prouesses que permettait le progrès technique, qui avait conduit certains concepteurs à considérer que la "technique permettait de tout faire", quelquefois

au détriment de la logique et du bon sens...

Concernant l'énergie, on pourrait dire que la prise de conscience est cyclique:

- 1 l'énergie principalement utilisée aujourd'hui, d'origine fossile est condamnée à disparaître dans un horizon de 50 ans si l'on n'agit pas pour réduire fortement notre consommation,
- 2 les risques de pénurie liés aux incertitudes dans les pays détenteurs de pétrole sont de plus en plus évidents : beaucoup ont rejoint ceux qu'on traitait d'alarmistes ou « d'écocos » parce qu'ils orientaient leur réflexion sur l'énergie, après l'alerte du choc pétrolier de 1974, vite oublié en raison d'un cours du pétrole qui s'est ensuite effondré,
- 3 les besoins des pays émergents, notamment la Chine et l'Inde, portent en eux un risque de déséquilibre entre l'offre et la demande d'énergie qui va conduire à son augmentation,

Les pouvoirs publics, appuyés par de nombreux décideurs publics, privés ou semi-publics, ont enfin décidés d'agir avec des leviers efficaces.

On peut faire l'inventaire des actions en cours ou en préparation.

Pour le neuf

La démarche HQE, après dix ans d'étude et d'expérimentation, entre dans une phase où elle commence à s'imposer pour toutes les opérations de construction neuves :

1 une guide de certification pour les bâtiments tertiaires a été réalisé, il peut servir de référence pour toute démarche HQE qu'elle conduise ou non à la certification, les travaux sont en voie de finalisation pour le logement,

- 2 la démarche de développement durable pour les opérations d'urbanisme est en cours de définition,
- 3 les composantes de l'agenda 21 commencent à être établies et mises en œuvre par de nombreuses Collectivités Territoriales, avec une forte incidence sur le développement du territoire, l'eau, les transports, les déchets, etc.

Si bien que l'on peut considérer aujourd'hui que le mouvement est donné pour une cohérence dans la prise en compte du développement durable à tous les niveaux, les "poupées russes "

- Aménagement du territoire
- Aménagement de zone
- Construction

devraient pouvoir s'enquiller les unes dans les autres de façon homogène.

Pour l'ancien ou l'existant

La démarche est moins avancée et pourtant :

- 1 si l'on n'agit que sur le neuf, il faudra plus de 100 ans pour remettre à niveau le parc immobilier existant,
- 2 la construction consomme près de 46% de l'énergie utilisée dans le pays (dont 20 % pour l'habitat), en plus forte progression que les autres secteurs depuis 10 ans,
- 3 des solutions existent, mais elles

doivent être adaptées à chaque cas
4 comment atteindre l'objectif de diviser par un facteur 4 ou 5 d'ici 2050 nos émissions de CO², comme nous nous sommes engagés à le faire, sans traiter l'existant ?

Les pouvoirs publics, conscients de cet enjeu, mettent en place plusieurs outils incitatifs :

a les certificats d'économie d'énergie: la mesure repose sur l'obligation de réaliser des économies d'énergie imposées aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, fioul, chaleur, froid), soit en amenant leurs clients à réaliser des économies d'énergie, soit en les réalisant dans leurs propres installations. S'ils ne respectent pas les obligations qui leur sont imposées, ils peuvent acheter des certificats d'économie d'énergie (libellés en kWh économisés) dont ont pu bénéficier les autres acteurs plus réactifs et économes ou résultant de substitution de production fossiles par une production à base d'énergie renouvelable

b les crédits d'impôts, prêts bonifiés et les aides financières aux diagnostics et aux études de faisabilité : toutes ces incitations sont favorables, mais leur efficacité est quelquefois réduite, soit par l'obligation de constituer des dossiers qui ne sont pas toujours à la portée des intéressés (d'où la nécessité de mettre à contribution les professionnels quels qu'ils soient), soit dans le temps : quand, par ex., il faut changer sa chaudière qui vient de tomber en panne, on ne peut pas attendre d'avoir l'accord de l'ADEME sur l'obtention d'une subvention !

c la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments adoptée en 2004 : un diagnostic de performance énergétique sera imposé pour toute vente de logement ou locaux tertiaires, sous la forme d'une étiquette énergie de même nature que celle qui existe pour les équipements électroménagers. L'information du "consommateur" portera sur les consommations d'énergie (coût annuel exprimé en €) et le niveau d'émission de CO². Elle sera aussi mise en place (et affichée)

pour tous les locaux recevant du public,

d pour toutes les rénovations importantes (> 1 000 m² et coût des travaux > 1/4 du coût du bâtiment hors foncier) les exigences de performances seront proches des bâtiments neufs (décrets en cours de rédaction). Dans certains cas, il y aura un droit à dépassement du COS existant de 20%, si bâtiment très performant sur le plan énergétique.

Nous espérons que ce tour d'horizon vous aura fait prendre conscience que le à

monde du bâtiment va et doit bouger. Cela se fera grâce aux acteurs de la construction qui ont peut être enfin compris que le bâtiment ne doit pas rester à la traîne des objectifs de qualité et de performance que l'on exige des autres secteurs.

Nous avons devant nous un grand chantier à mener, à la fois passionnant, porteur de progrès et d'intérêt pour tous, et en particulier les jeunes qui vont nous rejoindre, enthousiasmés par de telles perspectives.

Michel ROCHAS; Directeur A.C.R

Habitat pour tous : urgences !

Archinov a été auditionné le 16 février 2005 dans le cadre d'une saisine de la section Cadre de Vie du Conseil Economique et Social sur le thème "le logement de demain, pour une meilleure qualité de vie". Cette audition a été l'occasion d'une première réflexion sur l'habitat de demain.

Puis Archinov a monté un groupe de travail sur le "logement pour tous". Ce dernier se propose de réaliser une analyse critique de la production récente de programmes d'habitat groupé ou semi collectif, au travers de réalisations diverses présentées comme "innovantes" en France ou en Europe, puis d'interroger cette innovation. Est-elle du registre social ? Architectural ? Esthétique ? Constructif ? Urbanistique ? etc. Le but est de recenser des pistes de réflexion en mettant l'accent sur des innovations réelles et pas seulement "médiatiques", d'ouvrir des "possibles" pour tous les acteurs de la construction et les futurs usagers.

L'engouement médiatique pour la "maison Borloo" à 100 000 euros ou certaines de ces opérations expérimentales traduit les fortes attentes des français par rapport à leur habitat. Mais ces mesures ne font-elles pas l'impasse sur des problèmes majeurs comme la prise en compte d'une démarche globale d'environnement, ou l'évolution dans le temps du logement proprement dit ? Pourquoi la période féconde de recherches sur le logement des années soixante-dix

est-elle restée sans lendemain ? Comment fabrique-t-on de l'urbanité aujourd'hui ? Quelles sont les conditions nécessaires pour produire un logement pérenne et accessible à tous ? Voici quelques unes des questions que nous nous posons.

Notre outil commun est un document que nous enrichissons au fil de nos rencontres et de nos travaux (visites, analyses, recherches). Il s'articule en quatre parties : une approche psychosociologique de l'habitat, une analyse des conditions actuelles de fabrication du logement social, une étude détaillée de programmes expérimentaux, enfin nous explorons quelques pistes de réflexion plus personnelles.

Depuis ses débuts, Archinov a constamment noué des relations avec des partenaires institutionnels ou industriels pour apporter sa contribution aux différents débats qui agitent les acteurs des métiers de l'architecture. C'est dans la continuité de ses réflexions et propositions d'actions qu'Archinov s'est engagé dans un partenariat avec la Maison de l'Architecture pour animer trois manifestations sur le thème du "logement pour tous", les 3, 11 et 24 Octobre prochain avec différents acteurs de la construction pour discuter de leurs expériences et confronter nos hypothèses à leurs pratiques.

Si notre réflexion vous intéresse, venez travailler avec nous, nous nous réunissons le mercredi de 18 H à 20 H, toutes les trois semaines.

Contact : epelegringenel@gmail.com
Tél. 01 42 74 34 15

VIENT DE PARAITRE

"Espaces de bureaux" dans la collection "25" des éditions du Moniteur, écrit par Elisabeth Pélegrin-Genel, architecte DPLG, psychologue du travail et membre actif d'Archinov. A travers 25 projets réalisés dans le monde, ce livre présente un panorama des tendances architecturales actuelles et explore la diversité des espaces de travail : bureaux en blanc, paysagers ou cloisonnés, tours, locaux industriels transformés, lieux atypiques.
(160 pages - 45 euros en librairie)

Une prise de conscience durable

Des inégalités sociales inhérentes au développement et aggravées par une explosion démographique en constante évolution, un épuisement progressif de nos ressources naturelles et une consommation inexorable de notre patrimoine environnemental mondial (déforestation, déclin de la biodiversité, réchauffement climatique ...) ont entraîné, depuis plus de dix ans, la France comme tous les pays industrialisés, vers une réelle prise de conscience des enjeux nécessitant la mise en place progressive mais nécessaire d'une politique de développement durable.

Ces constats, d'une évidence manifeste, font que l'on ose reconnaître aujourd'hui que les modes de vie et de consommations qui sont les nôtres constituent un risque potentiel majeur dans l'évolution de notre planète ainsi que sur le cadre de vie de tous ses habitants et qu'il est urgent, de réagir.

En France, sur le site du Ministère de l'Ecologie et du développement Durable, (www.ecologie.gouv.fr), on peut lire la définition du développement durable :

"Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs." 1987 - Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien.

Les modes de production et de consommation doivent respecter l'environnement humain ou naturel et permettre à tous les habitants de la Terre de satisfaire leurs besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, travailler, vivre dans un environnement sain...

Comme l'a rappelé le Président de la République française, lors du sommet mondial de Johannesburg en septembre 2002, "le développement durable appelle un changement de comportement de chacun (citoyens, entreprises, collectivités territoriales, gouvernements, institutions internationales) face aux menaces qui pèsent sur les hommes et la planète ..."

Toutefois, force est de constater qu'il est beaucoup plus simple de le dire que de le

mettre en application. Cette prise de conscience citoyenne et collective a, depuis peu, changé la politique de la Ville, modifié les décisions les inscrivant dans une démarche locale et globale renouvelée. Sur le plan pratique, la mise en place de la démarche HQE, (avec ses 14 cibles clairement identifiées), a permis tant à la Maîtrise d'Ouvrage qu'aux Concepteurs (Architectes et Urbanistes) de bénéficier d'un langage et d'un outil méthodologique commun, basé sur le bon sens, que nous envient certains de nos voisins, pourtant réputés pour leur avance dans ce domaine (Suisses, Allemands, Autrichiens...)

Aujourd'hui, le changement des mentalités est bien réel. En effet, rares sont les opérations françaises d'aménagements qui ne prennent en compte, chacune à leur échelle, les préoccupations d'ordre environnementales.

Toutefois, contrairement à nos voisins précités, nous ne pouvons nier que cette démarche a, en France, un coût encore trop souvent sous-estimé par les donneurs d'ordre publics, tant au niveau des études, (prise en compte de l'ensemble des coûts de prestations intellectuelles), que de la réalisation, coût pourtant garant d'une réalité qualitative. Il n'est pas forcément inutile de rappeler que la globalité d'une démarche environnementale nécessite de ne pas limiter l'analyse financière aux simples coûts d'investissements usuels à courts terme, mais bien de tendre vers une étude architecturale globale économiquement équilibrée prenant en compte les coûts de maintenance et d'entretiens, les économies d'énergie, (notamment liés au chantier), le recyclage des déchets, des matériaux, ainsi que la pérennité accrue du bâti et les réductions de charges.

Aujourd'hui, les spécialistes HQE, et les économistes sont aptes à intégrer les données issues des bilans des premières réalisations, il suffit donc de s'entourer de leurs compétences pour affiner des objectifs et concrétiser de façon réaliste une programmation.

Il semble, que nous soyons tous convaincus, en tant que citoyens, qu'une démarche environnementale durable, dans

l'acte de bâtir, contribue à l'amélioration du cadre de vie collectif, mais rares, sont les opérations privées qui s'engagent volontairement dans la démarche. En effet, l'on peut constater, (à quelques exceptions près), que celles-ci sont bien souvent, encore considérées comme novatrices et initiées par une Maîtrise d'Ouvrage publique ou imposées aux promoteurs privés par des collectivités territoriales qui ont des ambitions d'aménagement élevées. Pourtant, nous savons que la construction privée, (notamment en matière de maisons individuelles et de petits collectifs), représente un pourcentage très important des constructions réalisées sur notre territoire et il est dommage que ces nombreux Maîtres d'Ouvrages ne s'engagent pas à suivre une voie d'avenir d'ores et déjà tracée.

L'acquisition du foncier est le fondement de toute promotion immobilière, sans terrain, le promoteur ne peut exercer. Son travail, (comme celui d'une famille), est de définir le prix "idéal" d'achat d'un terrain en tenant compte de tous les composants budgétaires. Mais le marché du foncier, fruit d'un équilibre entre l'offre et la demande est invariant : Le produit étant rare, la compétition est sauvage, les coûts d'achats élevés et les prix de revente ou de location répondent au pouvoir d'achat non extensible de la clientèle visée. La marge de manœuvre de l'acheteur est donc faible et, si il veut avoir une chance de remporter l'affaire, il n'a d'autre solution, pour conserver ses marges de fonctionnement, de baisser le coût de la construction ce qui va à l'encontre de la mise en œuvre d'une démarche environnementale qualitative.

On voit mal dans un tel cadre économique, comment il serait possible, en matière de construction et d'aménagement, d'étendre la démarche environnementale au grand public et d'insuffler, à notre pays, une nouvelle dynamique respectueuse de la planète et accessible à tous. Certes, la hausse inexorable du coût du pétrole finira par poser des problèmes de "financiarisation" des constructions tellement insurmontables qu'il conviendra, in fine, de trouver des solutions qui ne

pourront, pour être plus économiques, que plus respectueuses de l'environnement notamment en matière énergétique, (un livre vient tout juste d'être publié sur ce thème). Mais, notre responsabilité n'est-elle pas aujourd'hui de devancer et d'anticiper cette ultime extrémité dont la gestion sera vraisemblablement le lourd héritage laissé à une jeune génération déjà inquiète, à juste titre, de son avenir.

Le fondement d'une politique de développement durable est d'inscrire la réflexion dans le court, moyen et long terme. Alors pourquoi, à l'heure où le pétrole vaut déjà une fortune, (60 \$ environ le baril de brut), ou les réserves mondiales naturelles s'épuisent, ou la planète s'est engagée à réduire ses rejets de CO² à l'origine du réchauffement climatique, la construction environnementale semble être encore un luxe en France? Pourquoi ne s'inspire t'on pas des modèles déjà mis en place dans de nombreux pays européens comme la Suisse, l'Allemagne, la Suède, l'Autriche, le Danemark..., qui ont compris que pour créer un marché, il faut instaurer des avantages afin qu'il soit suivi de faits ?

Les pistes ne manquent pas, nous en connaissons beaucoup : incitations fiscales, négociation auprès des banques de taux d'intérêts préférentiels, mise en place de subventions, abaissement de la TVA, etc. Rien ne se passera sans une incitation économique et fiscale forte! Actuellement, hormis par éthique personnelle, le grand public, ou l'investisseur privé, n'ont que peu d'intérêts à se lancer dans la démarche. Qui a les moyens d'être si vertueux ?

La construction durable doit être à la portée de tous et de chacun! Elle n'est pas un luxe, mais une nécessité. Nous avons aujourd'hui, en terme d'aménagement, toutes les clés pour insuffler en France, des solutions d'avenir pour l'heure trop timides et confidentielles. Il nous appartient seulement d'en exprimer la ferme volonté et de sortir les grands moyens pour encourager nos concitoyens à investir durablement pour respecter et préserver un territoire d'exception.

Qu'attendons-nous ?

Jean-Luc Chassais, architecte

Le GPS

Un retour à la perception de l'espace au moyen âge ?

Il reste une vague lueur de lumière à l'horizon. Bientôt l'obscurité de la nuit aura fini par absorber le paysage complètement. Les grands arbres qui entourent la maison de son oncle dépassent nettement de l'horizon. Enfin Laurin a retrouvé la maison de son oncle.

Et pourtant, il ne se souvenait pas très bien du chemin qu'il prenait d'habitude pour rejoindre son oncle. Il n'y allait pas très souvent et aujourd'hui le soleil couchant plongeait le paysage dans une atmosphère très diffuse : les derniers rayons de soleil se reflétaient dans la poussière soulevée par les quelques voitures qui sont passées avant lui. Il aurait aimé profiter pleinement de cette ambiance particulière mais il lui restait peu de temps pour arriver chez son oncle et il devait se concentrer pour ne pas perdre son chemin. A défaut de la carte qu'il a habituellement dans sa voiture, il essayait de la retracer dans sa tête. Il se rappelait de quelques signes marquants le long de la route. Mais cette lumière de fin de journée ne lui permettait pas de repérer ces grands enseignes qui bordent la route : l'effet de contre-jour rendait la lecture de ces repères difficile. Est-ce qu'il avait vraiment pris le bon chemin depuis la sortie de l'autoroute se demandait-il ?

Il continuait à chercher dans sa mémoire cette abstraite vue cartographique qui lui servait normalement à s'orienter. Entre temps, la lumière dorée se transformait en légère brume qui accompagnait la tombée de la nuit. Les bâtiments commençaient à se fondre dans le paysage nocturne. Les enseignes en néon se détachaient de leurs supports et flottaient à coté de la route.

Mais Laurin n'as pas eu le temps de suivre la succession des ces ambiances, il essayait toujours de s'imaginer la carte routière qui lui permettrait de suivre le bon chemin. Il pensait à ces dernières vacances chez une amie. Elle lui avait



prêté son téléphone portable avec GPS intégré pour se repérer quand elle n'avait pas le temps de l'accompagner en ville. Il était très content de pouvoir compter sur cette aide. A tout moment, il avait pu se localiser et continuer sa route en se repérant à ce qu'il voyait autour de lui. Il n'avait pas besoin de se fatiguer et s'imaginer constamment une carte pour se repérer. Non, son GPS lui indiquait constamment sa position au millimètre près. Il pouvait se contenter de s'orienter par rapport à son environnement proche. Ce qui lui laissait davantage de temps pour capter l'atmosphère des lieux, observer les gens et s'imprégner complètement de l'espace de la ville. L'effort constant que nécessite la projection abstraite d'une carte dans son imagination l'empêche de profiter pleinement de l'ambiance immédiate.

Or l'orientation par GPS lui paraissait beaucoup plus naturelle. Il lui retrouvait même un coté ludique. C'est comme un film qui se déroule très lentement, image par image, point de vue par point de vue. La succession de ces points multiples crée une spatialité forte, sans jamais montrer le dessin global qu'une carte impose.

Est-ce que cette perception de l'espace qui se base sur une pluralité de points de vues ne ressemblerait pas à la perception de l'espace avant l'invention d'un point de vue unique c'est à dire avant la naissance de la perspective pendant la renaissance ?

Cette question de perception trotteait depuis un certain moment dans la tête de Laurin.

Aujourd'hui il décidait d'en parler à son oncle.

Urs Keller, architecte
u.keller@urskeller.biz

Bulletin d'adhésion :

■ Cotisation

Pourquoi adhérer à ARCHINOV ? Parce que demain ne sera jamais plus comme hier. Ce n'est pas une crise que nous vivons mais une véritable mutation. Ce n'est pas en ressassant de vieilles recettes que le secteur du Bâtiment s'en sortira. Il nous faut plus que jamais faire appel à l'innovation et favoriser le dialogue interprofessionnel. C'est pour cela qu'ARCHINOV a été créée. Rejoignez-nous pour prendre part à ses actions.

■ Bulletin

Société :

Nom.....

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Fax :

Email :

Site : http://.....

■ Montant de la cotisation 2006

● Architectes :

- indépendant 80 €
- jeune archi. 40 €
- organisation professionnelle 480 €

● Chercheurs : indépendant 80 €

- entité 480 €

● Enseignement :

- étudiant 16 €
- enseignant 40 €
- entité 480 €

● Partenaires professionnels :

- indépendant : 160 €
- organisation professionnelle : 480 €

● Industriels et constructeurs : 850 €

● BET :

- CA > 760 000€ : 480 €
- CA < 760 000€ : 160 €

A régler par chèque bancaire à l'ordre d'ARCHINOV. A envoyer à ARCHINOV : Nicole Fraineau : 25, av. Pierre I^{er} de Serbie 75016 Paris.

Une attestation sera délivrée à réception.

N° SIRET 404 832 628 000 14

Réf. bancaire : BARCLAYS ARCHINOV

Code : banque 30588, guichet 61074

Compte n° : 77897720801



La "Fondation Bâtiment-Energie" a été créée par des acteurs majeurs du Bâtiment (ARCELOR, LAFARGE) et de l'Energie (EDF, GDF), à l'initiative de l'ADEME et du CSTB.

Elle a pour but de soutenir financièrement des opérations de recherche et de développement dans le bâtiment conduisant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, par le recours aux énergies renouvelables.

La Fondation a lancé en 2006, un premier appel à projets dans le secteur des travaux de réhabilitation et de rénovation des maisons individuelles existantes (13,7 millions de lgts).

ARCHINOV a répondu à cette appel en intégrant un consortium porté par l'UNTEC et animé par ISIDOM, Sté de conseil en marketing et communications du Bâtiment. Cette Société est déjà lauréate d'un projet de l'ADEME, elle a monté le site "ASSISTHOME" et a créé le 1er salon professionnel de la performance énergétique et du développement durable : "Eco Buiding Performance".

Le projet, nommé ECO 2050, a été retenu en première phase, avec 4 autres projets.

Il propose de bâtir un certain nombre d'outils : diagnostic, base de données de bonnes pratiques, formulation de scénarios de rénovation, sites d'aides à la prescription et à la réalisation, démarche commerciale globale intégrant le financement, suivi et contrôle des performances après réalisation, animation d'un réseau de partenaires avec l'émergence d'un nouveau métier : conseil en amélioration de l'habitat, ce métier pouvant être une spécialisation pour des acteurs actuels.

La première phase qui a bénéficié d'une petite aide financière a consisté, pour l'équipe retenue, à pré formaliser concrètement son projet. Finalement le projet n'a pas été retenu par la Fondation.

Les autres partenaires du consortium étaient: dans de domaine de l'expertise : CICF, TRIBU et D2C, dans le marketing et la communication : LASER et ATEE, dans les réseaux terrain et la formation : FIDI et TEXEUROP.

Les membres qui souhaiteraient avoir des informations sur ce projet, que nous relancerons peut être à la prochain consultation, peuvent s'adresser à Michel ROCHAS (Tél: 01 42 93 95 95).